

Deux territoires lot-et-garonnais optent pour le WiMax



Lundi, 03 Mars 2008 15:52

Le Pays de la Vallée du Lot et le Pays d'Albret déploient un réseau WiMax pour assurer la desserte des zones mal couvertes par l'ADSL sur leurs territoires respectifs. Les premiers utilisateurs pourront être connectés dès fin août.

« *Nous sommes un territoire rural et notre mission de service à la population nous impose de garantir l'équité numérique des communes. Par ailleurs, au plan économique, notre objectif est de favoriser le développement des entreprises de notre territoire encore partiellement desservi par l'ADSL* », attaque Patrice Chiesa, directeur du Syndicat mixte pour l'aménagement du Pays d'Albret – Porte de Gascogne (organisme de coordination du Pays d'Albret). Pour ce faire, le Pays d'Albret et son voisin, le Pays de la Vallée du Lot, se sont associés afin de déployer une infrastructure de réseau haut débit, basée sur une technologie alternative de type hertzien, le WiMax en l'occurrence.

Le cabinet de conseil ON-X a assisté les deux territoires durant toute la procédure de cadrage, de définition et de conduite du projet pour la conception du réseau, le choix de la société d'exploitation et la négociation des contrats. « *Nous avons réalisé une étude en amont, afin de proposer une orientation stratégique qui réponde à la problématique exprimée, à savoir desservir en haut débit la totalité du territoire concerné, et pas uniquement les zones blanches*, explique Pierre Perrot, responsable des études Haut Débit du cabinet ON-X. *Cette contrainte initiale excluait malheureusement de fait la fibre optique pour des questions de coût, tant pour la desserte que pour la collecte locale. Il s'agissait par ailleurs, au titre du développement économique de permettre l'émergence de la concurrence par les réseaux, sachant qu'il n'y avait aucun dégroupage sur cette zone et qu'il reste actuellement très limité* » En outre, le département du Lot et Garonne a mis à disposition des Pays la licence d'exploitation des fréquences WiMax, dont il était titulaire.



Les 4 "pays" du Lot-et-Garonne

été retenu par les deux collectivités regroupant au sein de 140 communes 48 500 foyers et 10 850 entreprises et professionnels. *« L'économie du projet et les objectifs ambitieux de couverture rendaient le modèle de la délégation concessive plus délicat »*, analyse Pierre Perrot. Précisons que dans le cadre du mode affermage, c'est la collectivité qui finance les investissements du réseau, dont elle reste propriétaire. En l'occurrence, le coût du projet devrait osciller autour de 4 ME pour le Pays de la Vallée du Lot et de 1,4 ME pour le Pays d'Albret.

La conception et la construction des réseaux ont été confiées à Prosystem. De son côté, la société SDNum a remporté le marché de l'exploitation technique et de la commercialisation de ces infrastructures dans le cadre d'une DSP de dix ans.

Au total, 66 relais WiMax seront déployés pour assurer la couverture des 140 communes ; les deux réseaux seront raccordés à l'infrastructure de fibre optique jalonnant l'autoroute A 62.

Quant à l'offre proposée, SDNum mettra à disposition des FAI une gamme de services d'accès à Internet à destination des particuliers et des entreprises, depuis le simple accès asymétrique à 1 Mbit/s, jusqu'à 5 Mbit/s symétriques garanti. *« L'une des caractéristiques du modèle est de permettre la commercialisation de ces services d'accès à Internet en gros, aussi bien pour des FAI disposant de moyens techniques complets que pour des sociétés de type distributeurs, non dotés de moyens spécialisés. Ce modèle économique devrait favoriser le développement de l'économie locale en permettant à des entreprises du secteur informatique et TIC de participer à la réussite des projets initiés et en constituant pour eux des relais de croissance commerciale »*, estime Pierre Perrot.

En termes de calendrier, ces réseaux, dont la phase de construction des sites points haut vient de démarrer, devrait être activé à compter de mi juin. Les premiers utilisateurs pourront y être raccordés fin août.

Chantal Delsouc, Mid e-News